

Heckle le 29 Septembre 1909

5115/107

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de vous adresser
librement de soumettre à votre
bienveillant escarnin deux
tableaux représentant des vases
renfermant des fleurs.
Ces tableaux faits par mon
mari Monsieur Cochen, paraissent
avoir une assez grande
valeur. Désireux de les céder
à un amateur sérieux, j'ai l'honneur
Monsieur le Président, à votre
bonne obligation de vous
obtenir l'autorisation de pouvoir
les escarter au musée
royal de peinture.
Espérant que vous daigniez
accueillir favorablement ma
demande, je vous prie de agréer

Monsieur le Président.

avec mes remerciements anticipés
l'expression de ma haute
Considération

Yeuve Coghen
avenue des Y Pommiers 59^a Târets

Heckel 10 / ju 1909

Monsieur le Président

Étant malade depuis deux mois
il m'a été impossible de faire
reprendre mes tableaux, je prend
sant des boîtes renfermant
des fleurs qui n'ont pu être
exposé à votre musée, n'étant
pas de la peinture

Je vous adresse par la présente
le décharge ainsi que mes
meilleurs remerciements

Recevez Monsieur le Président
l'expression de ma haute
Considération

J. E. Stojus de Coghén
avenue des Berniceries 11 Heckel